



Sondage

Mont journal souffle sa première bougie:
donnez-nous votre avis !

Page 7



UN AN ET DU CHANGEMENT

Il y a seulement un an, en février 2022, Mont journal faisait sa première apparition dans les boîtes aux lettres montaines. Une naissance rendue nécessaire au regard des enjeux de développement que connaît le Mont-sur-Lausanne et du besoin accru en information de la population.

Pour une commune, la communication devient chaque jour un enjeu plus important. Les actions publiques menées et les décisions municipales prises se doivent d'être expliquées en toute transparence. Toujours plus impliqués sur des sujets et projets qui impactent directement leur quotidien, les citoyens sont de plus en plus avertis et exigeants vis-à-vis de l'administration et des autorités.

Et les sujets sur lesquels communiquer ne manquent pas au niveau communal : manifestations, travaux, urbanisme, environnement, subventions, parascolaire, etc. Les actualités doivent désormais être diffusées sur différents supports, en fonction des besoins, pour atteindre de multiples publics. Ainsi, en plus du journal, la Commune a récemment développé sa présence numérique en mobilisant de nouveaux canaux (Facebook et Instagram), mais a aussi exploré d'autres terrains : expositions publiques, rencontres avec la population, projets participatifs, café-police, etc.

En résumé, en matière de communication et d'information à la population, un changement de paradigme s'est opéré dans un laps de temps particulièrement court. Pas étonnant quand on sait qu'un des objectifs du programme de législature 2021 - 2026 est de « renforcer la communication avec les habitants ».

Mais la notion de temps est relative, si bien qu'au sein de l'administration, Mont journal nous semble déjà « faire partie des meubles ». Aujourd'hui, nous souhaitons donc prendre un peu de recul afin de questionner les principaux destinataires de ces outils fraîchement mis en place : les Montaines et les Montains. Êtes-vous satisfait (sur le fond comme sur la forme) de notre nouveau journal communal ? Suscite-t-il votre intérêt ? Quelles sont les pistes d'amélioration ou les informations manquantes que vous souhaiteriez voir dans nos pages ?

Votre précieuse participation à notre sondage (en page 7 ou en ligne) nous permettra de continuer à construire Mont journal à vos côtés afin de répondre au mieux à vos attentes et à vos besoins.

Maxime Fayet, chargé de communication



© Brigitte Besson

À la Une :

Mont journal souffle sa première bougie © Brigitte Besson

EN BREF

Travaux: zone 30 Martines

Des travaux d'aménagement routier sont en cours dans certains secteurs de la future zone 30 km/h des Martines.

Depuis le lundi 6 février et pour une durée d'environ deux mois, divers carrefours et routes vont subir des modifications. Au programme : création de seuils, de ralentisseurs de trafic et réaménagement de croisées. Le détail des routes et carrefours concernés se trouve sur notre site internet dans la rubrique « Travaux en cours ».

Journée de la durabilité

La Journée de la durabilité aura lieu le dimanche 7 mai 2023 devant l'église au centre du Mont.

Films, contes, atelier et essai de vélo, bricolage, brunch et diverses animations vous attendent. Réservez d'ores et déjà la date. Le programme complet sera disponible dans notre Mont Journal d'avril.

Remplacement au réfectoire

La Commune cherche un·e remplaçant·e pour son équipe du réfectoire scolaire qui assure l'accueil et la supervision des enfants durant la pause de midi. De plus amples informations sont disponibles sur notre site internet communal.

Subvention équiwatt

Vous souhaitez diminuer votre consommation liée au chauffage ?

Le programme d'efficacité énergétique des SiL offre une subvention de 50% pour équiper votre logement de vannes de radiateur intelligentes jusqu'à fin mars. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur notre arbre à liens.

La Cantine du Châtaignier bientôt opérationnelle

Les travaux de la nouvelle Cantine du Châtaignier arrivent bientôt à leur terme et une inauguration officielle aura lieu dans le courant du printemps. D'ici là, le bâtiment sera déjà utilisé à l'occasion du Mont'Ain Festival organisé par le Collectif 52 et les locations devraient à nouveau être possibles dès le 1^{er} avril 2023.



© MF

Projets du SAF: exposition publique et temporaire

Une exposition publique a récemment pris place à l'accueil de l'administration. Objectifs : informer plus largement la population en décryptant les projets de construction du Syndicat d'améliorations foncières (SAF) et présenter le quartier de Pernessy situé tout à l'ouest du Mont-sur-Lausanne.



© MF

**UN SEUL LIEN
POUR TOUT !**

Pour vous faciliter la vie, tous nos contenus numériques et la version PDF de ce numéro sont accessibles par un lien ou un code QR unique.



www.linktr.ee/montjournal

REFLETS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2022

En préambule de cette dernière séance de l'année 2022, le Président, Barry Lopez, souhaitant relever son caractère historique car c'est la première fois qu'une initiative populaire communale est déposée au Mont-sur-Lausanne, s'est exprimé en ces termes: « Je ne peux m'empêcher d'être reconnaissant d'être né dans un pays qui a le sens démocratique qui coule dans ses veines. Je ne veux pas tomber dans la morale facile, mais aujourd'hui des gens meurent dans plusieurs pays pour défendre nos idéaux démocratiques, et j'espère que toutes et tous auront une pensée pour leurs sacrifices ».

Comme c'est le cas lors de chaque fin d'année, la séance a ensuite débuté avec la présentation du budget 2023 par M. Daniel Besson, municipal Ressources et cohésion, suivie par les commentaires de la commission des finances par son président, M. Jean-Pierre Moser.

Adoption du budget 2023

Le budget 2023 présente des charges de CHF 66'037'974.- pour des revenus de CHF 61'611'086.-, ce qui représente un déficit de CHF 4'423'888.-. Comme mentionné dans le préavis municipal, il s'agit d'un budget de crise dont les détails se trouvent sur le site internet communal (séance du 12.12.2022 - préavis n° 17/2022 et rapport de la COFIN). Dans ses commentaires, la COFIN a notamment constaté que plusieurs postes portés au budget de fonctionnement concernent en réalité des investissements de plus de CHF 50'000.-. Ces investissements devraient être immobilisés et amortis sur plusieurs années, et devraient de fait plutôt faire l'objet de préavis soumis au Conseil communal, afin que celui-ci puisse exercer son rôle de contrôle et de surveillance sur ce que souhaite entreprendre la Municipalité. La COFIN a donc proposé plusieurs

amendements au Conseil communal concernant ce point. Enfin, le devenir et le réaménagement de l'ancien collège des Planches ainsi que des dépenses concernant l'Auberge communale ont suscité quelques questions. Après plus de deux heures de débats et l'approbation de plusieurs amendements, le budget 2023 a été adopté à une très large majorité avec une perte finalement budgétée à CHF 3'107'388.-.

Première initiative populaire du Mont

Une première historique au Mont-sur-Lausanne pour l'initiative populaire « Des arbres pour ma commune ! » et un premier succès pour ses initiateurs puisqu'elle a été acceptée à une large majorité.

Dans le cadre de la mise en conformité du réseau communal d'évacuation des eaux, et afin que la Commune puisse commencer les travaux de changement de plusieurs collecteurs, le Conseil com-



Immersion dans la salle du Conseil communal du Mont-sur-Lausanne.

munal a accepté à l'unanimité d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'700'000.- pour les travaux d'assainissement et CHF 125'000.- pour d'autres travaux de génie civil.

Cantine du Châtaignier

Puis **M. Mathieu Roulet** du Mont citoyen a interpellé la Municipalité car aucun chauffage fixe n'est prévu dans le projet de la construction de la nouvelle cantine du Châtaignier. En effet, les organisateurs de manifestations devront mettre en place un chauffage d'appoint durant la saison froide (gaz, mazout), avec tout ce que cela implique en termes de réchauffement climatique et dépendance énergétique. La Municipalité rappelle que ce projet se veut simple, rapide et efficient, et que pour des raisons de coûts et de rapidité de la procédure, la cantine ne sera effectivement pas chauffée. En revanche, elle prend les devants pour la mise en place d'une installation aux pellets et incitera les gens à utiliser d'autres moyens de chauffage que le mazout par exemple. M. Roulet prend note que rien ne sera fait dans l'immédiat et regrette cette décision.

En plus de ses communications figurant sur le site internet communal, la Municipalité a informé sur l'implantation de la Fondation Alhikma-La Sagesse et ses futures activités, l'évolution du schéma directeur du développement territorial (SDDT) et son volet opérationnel, les futurs plans de quartier qui constitueront le Mont-Centre, en passant par l'arrêt d'un chantier sis à la route des Martines, le futur quartier Pernessy, et la rectification d'un seuil de ralentissement se trouvant au carrefour Verger/Saux/Martines.

Enfin, lors des interventions de fin de séance, **M. Pierre-François Culand** du Mont citoyen, déclarant ses intérêts en tant que membre du comité d'initiative « Sauvons le Vallon de la Valleyre, le poumon vert du Mont! », a informé l'assemblée que, suite à leur recours auprès de la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal, cette dernière avait réformé l'invalidation municipale. La Municipalité a alors répondu que cette dernière s'était basée non pas sur un avis politique mais sur un avis juridique, l'inquiétude venant du fait que le Canton puisse accorder les permis pour démarrer des travaux col-

lectifs d'équipements alors qu'une récolte de signatures s'effectuait dans le même temps. La Municipalité a donc sollicité les autorités cantonales sur ce point. Leur réponse devrait suivre prochainement.

Tous les détails de cette séance se trouvent sur le site internet communal.

Alexandra Magnenat
Secrétaire du Conseil communal
conseil@lemontsurlausanne.ch

Prochaines séances (dès 20h15):
27 février, 3 avril, 15 mai, 26 juin

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public. Elles ont lieu à la salle du Conseil communal dans le bâtiment de Crétalaison.

Pour accéder aux PV et ordres du jour du Conseil communal



www.linktr.ee/montjournal

SESSION CANTONALE DES JEUNES, LES 18 ET 19 MARS 2023

Tous les jeunes vivant dans le canton de Vaud de 14 à 20 ans sont invités à participer à la Session cantonale des jeunes le weekend des 18 et 19 mars à Lausanne. Pour cette édition 2023, la Commission de jeunes a retenu quatre thématiques: le climat, la santé mentale, la formation et les transports publics. Après deux jours d'échanges et de débats avec des experts et des députés, les propositions des participants seront remises à la présidente du Grand Conseil.

Les jeunes sont sensibles aux enjeux et défis de notre société, ils ont des idées à partager, des solutions à transmettre. Or ils restent peu représentés dans les législatifs du canton et ont ainsi peu l'occasion de contribuer au débat sur des questions

d'intérêt public et d'apporter leurs idées et solutions, surtout s'ils sont encore mineurs. La Session cantonale des jeunes leur offre la possibilité de s'exprimer et d'échanger avec des spécialistes et des députés du Grand Conseil.

La Session des jeunes a lieu cette année pour la quatrième fois, après deux ans d'interruption en raison de la pandémie. Plusieurs propositions des jeunes issues des éditions précédentes ont été reprises par des députés sous forme d'interpellations ou postulats adressés au Conseil d'État.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 6 mars sur www.cdj-vaud.ch.



COMMUNICATION COMMUNALE UNE ÉVOLUTION EN TROIS ÉTAPES CLÉS

Que ce soit pour informer la population, assurer la transparence de ses activités, résoudre des conflits ou établir une relation de confiance entre les citoyens et les autorités, « communiquer » revêt un aspect crucial pour une administration. À l'occasion du premier anniversaire de Mont journal, retour en trois points sur les grands changements qui se sont récemment opérés au sein de notre Commune.

1. L'engagement d'un chargé de communication

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la Municipalité peut compter sur le soutien d'un chargé de communication. Celui-ci accompagne l'administration dans son souhait d'ouverture et de transparence en assurant la cohérence des messages et en diversifiant les outils à disposition pour atteindre la population.

2. La création de Mont journal

Depuis l'internalisation du journal communal en février 2022 (celui-ci était



Depuis juillet 2021, l'administration communale a professionnalisé sa communication, notamment en diversifiant les canaux mobilisés et en assurant une cohérence entre ceux-ci.

auparavant délégué à un comité externe), l'administration dispose d'une plus grande latitude afin d'aborder une multitude de thèmes, dont les principaux projets de ses différents services.

3. La diversification des canaux

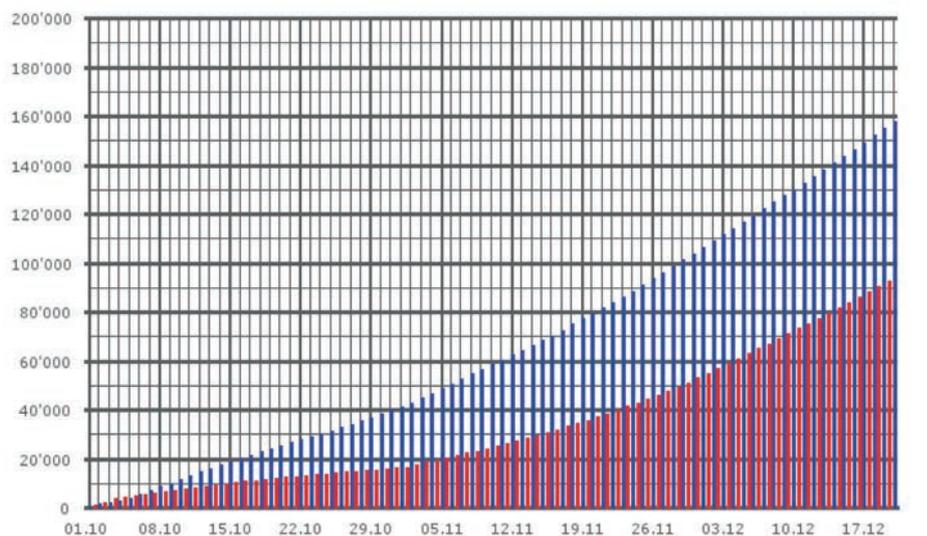
De nos jours, il n'existe plus un canal d'information qui s'adresse à l'entier de

la population. Afin de toucher le plus grand nombre de citoyens possible, nos communications prennent désormais diverses formes : réseaux sociaux, communiqués, site internet, flyers, expositions, séances d'information, etc. Des nouveaux modes qui permettent de favoriser les interactions, comme le démontre notre sondage ci-contre. MF

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DES MESURES QUI PORTENT LEURS FRUITS

Lors de sa séance du 4 octobre 2022, la Municipalité décidait d'appliquer différentes mesures d'économies d'énergie au sein de l'administration. Parmi celles-ci, la limitation à 20°C de la température des bureaux et salles de classe a permis de réduire la consommation de gaz de 62'236 kWh, sur la base d'une comparaison entre les mois d'octobre et de novembre 2021 et 2022.

Il (a) fait froid cet hiver dans les bureaux de Crétalaison. Et ce n'est pas les collaboratrices et collaborateurs qui vous diront le contraire. Néanmoins, à la lecture des résultats analysés dans le cadre du suivi énergétique du parc immobilier communal, cela en valait la peine ! MF



Consommation de gaz pour le chauffage
Crétalaison (administration & école)

■ kWh cumulé (2021)
■ kWh cumulé (2022)

DONNEZ VOTRE AVIS SUR MONT JOURNAL

Afin d'adapter Mont journal à vos besoins et attentes, la Commune souhaite connaître votre avis (sur le fond comme sur la forme). Vous avez également la possibilité de répondre à notre sondage en ligne (lien ci-dessous ou code QR ci-contre) :

<https://bit.ly/sondage-montjournal>

Ce sondage est anonyme. Plusieurs personnes au sein d'un même ménage peuvent y participer (en ligne ou en copiant la version papier).

- 1. Quel est votre âge ?** Moins de 20 ans Entre 20 et 39 ans
 Entre 40 et 59 ans Entre 60 et 79 ans 80 ans et plus

- 2. Depuis quelle année habitez-vous au Mont-sur-Lausanne ?**
Laisser vide si vous n'y résidez pas

- 3. Mont journal paraît 6 fois par an, c'est :** pas assez adéquat trop

- 4. Lorsque vous recevez un nouveau Mont journal, vous le lisez :**
 toujours souvent parfois rarement jamais

- 5. Quel intérêt portez-vous à ces thématiques (indépendamment du fait qu'elles soient traitées ou non dans nos pages) ?**

	Très fort	Assez fort	Indifférent	Assez faible	Très faible
Municipalité	<input type="checkbox"/>				
Conseil communal	<input type="checkbox"/>				
Sociétés locales	<input type="checkbox"/>				
Actualités communales	<input type="checkbox"/>				
Urbanisme	<input type="checkbox"/>				
Travaux	<input type="checkbox"/>				
Mobilité	<input type="checkbox"/>				
Sport	<input type="checkbox"/>				
Jeunesse	<input type="checkbox"/>				
Aînés	<input type="checkbox"/>				
Culture	<input type="checkbox"/>				
Environnement	<input type="checkbox"/>				
Énergie	<input type="checkbox"/>				
Forêt	<input type="checkbox"/>				
Presse écrite	<input type="checkbox"/>				

Autres thèmes/propositions :

Comment participer ?



En ligne en scannant ce code QR

Au format papier dans Mont journal



à déposer à l'accueil de l'administration ou dans la boîte aux lettres



envoi par la Poste :
 Mont journal, Administration communale, Case postale 35, 1052 Le Mont-sur-Lausanne



scan et envoi par mail :
journal@lemontsurlausanne.ch

Suite du questionnaire au verso



6. De manière générale, êtes-vous satisfait de la qualité ?

	<i>Très bonne</i>	<i>Bonne</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Mauvaise</i>	<i>Très mauvaise</i>
Des textes	<input type="checkbox"/>				
Des photos	<input type="checkbox"/>				
De la mise en page	<input type="checkbox"/>				
Du papier	<input type="checkbox"/>				
Du format (A4, 16 pages, etc.)	<input type="checkbox"/>				

7. Mont journal a remplacé "Aux 4 Coins du Mont" en février 2022. Depuis ce changement :

Lisez-vous le journal plus souvent comme avant moins souvent "Aux 4 Coins" quoi ?

8. Seriez-vous intéressé à lire Mont journal en ligne sur un site dédié (par exemple montjournal.ch) ou dans une newsletter ?

oui non autre/remarque :

9. Dans les pages de Mont journal, vous arrive-t-il de :

	<i>Toujours</i>	<i>Souvent</i>	<i>Parfois</i>	<i>Rarement</i>	<i>Jamais</i>
Scannez les codes QR	<input type="checkbox"/>				
Vous rendre sur l'arbre à liens www.linktr.ee/montjournal	<input type="checkbox"/>				

10. Lisez-vous nos actualités communales sur d'autres canaux de communication :

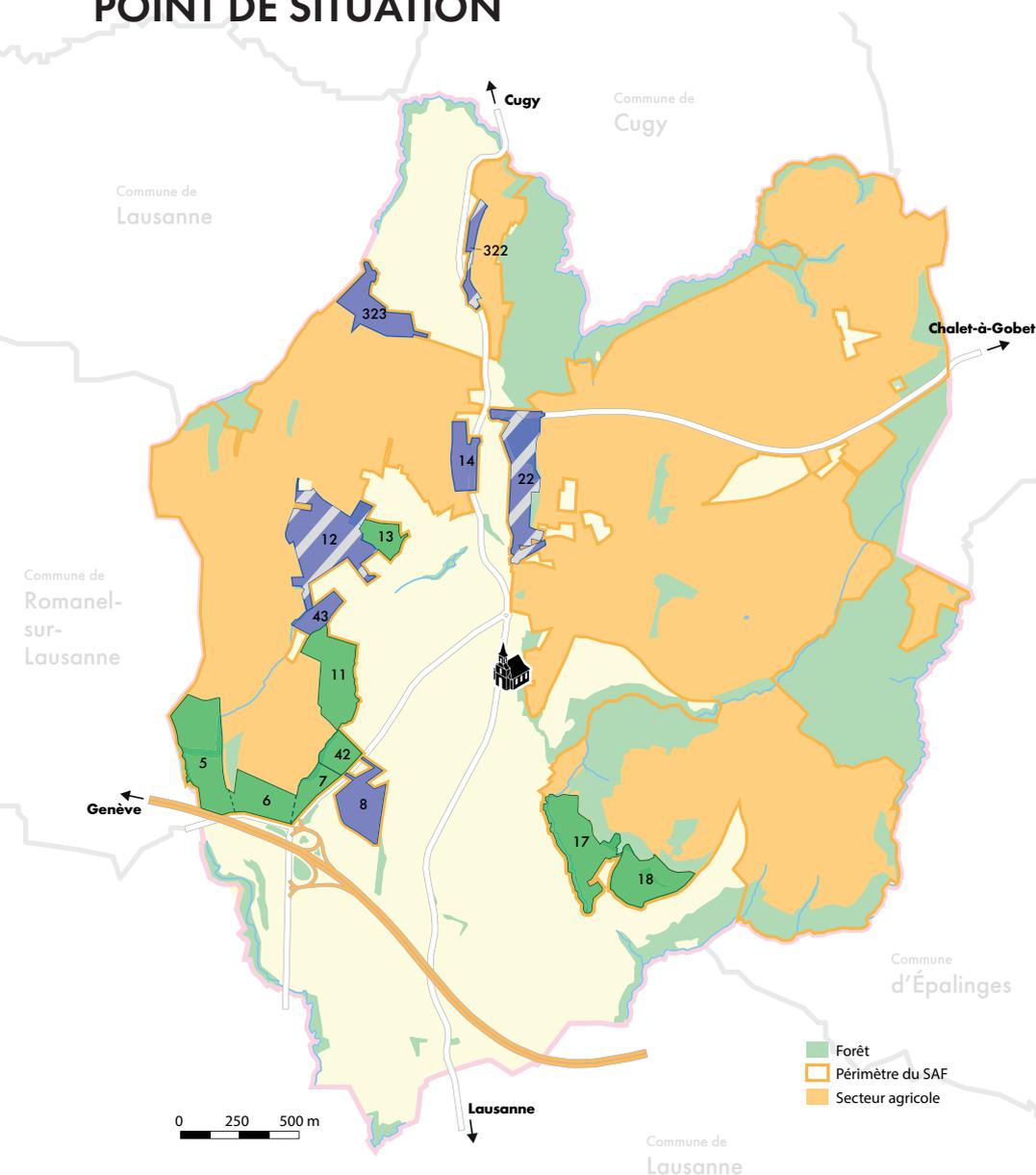
	<i>Toujours</i>	<i>Souvent</i>	<i>Parfois</i>	<i>Rarement</i>	<i>Jamais</i>
Site internet	<input type="checkbox"/>				
Espace public (forum)	<input type="checkbox"/>				
Facebook	<input type="checkbox"/>				
Instagram	<input type="checkbox"/>				

11. Espace libre pour vos éventuels commentaires (positifs ou négatifs) :

Nous vous remercions d'avance pour vos précieuses réponses et nous réjouissons de pouvoir continuer à construire **Mont journal avec vous !**

TRAVAUX DU SAF

POINT DE SITUATION



Les **travaux collectifs** concernent les aménagements extérieurs dont certains sont à usage public (routes, dessertes, collecteurs, etc.).

Réalisés par le SAF en amont des bâtiments, ces espaces sont ensuite gérés en copropriété dont la Commune fait partie.

Secteurs du SAF dont les travaux collectifs sont en cours ou terminés

Secteurs de villas

- 12 Ferrajoz-Millière
- 22 Bois de l'Hôpital
- 322 Budron

Quartiers

- 8 Champs d'Aullie
- 14 Étavez-Devant
- 43 Pernessy

Zone industrielle

- 323 Budron Sud

Secteurs du SAF pas démarrés

- 11 Les Échelettes
- 13 Côte-à-la-Gruz
- 17 Valleyre
- 18 Montenailles
- 42 La Croix Nord
- 5+6+7 Pôle de développement

Les numéros font référence aux plans d'affectation. La liste complète peut être consultée en ligne.

Depuis le 1^{er} novembre 2019 et la mise en œuvre du Syndicat d'améliorations foncières (SAF), quatorze secteurs (un agricole et treize à bâtir) sont entrés en vigueur. L'occasion en ce début d'année 2023 de faire le point sur l'état d'avancement de ces grands chantiers.

Les travaux collectifs (voir encadré) ont démarré dans sept secteurs à bâtir entre avril et novembre 2021.

Secteurs de villas

Les zones de villas du Bois de l'Hôpital, Budron et Ferrajoz-Millière sont entière-

ment équipées et les constructions des bâtiments vont démarrer. Les premiers permis de construire ont ainsi été délivrés à Ferrajoz-Millière en janvier 2023.

Quartiers et ZI

Les travaux collectifs de la zone industrielle de Budron Sud et des quartiers de Champs d'Aullie, Étavez-Devant et Pernessy sont également terminés ou sur le point de l'être. Les réceptions d'ouvrages sont en cours par les propriétaires et la Commune. Les premières délivrances de permis de construire pourraient intervenir dans le courant de l'année.

Secteurs pas démarrés

Les secteurs de Montenailles, Côte-à-la-Gruz, Croix Nord, Valleyre, Echelettes et du Pôle n'ont fait l'objet d'aucune intervention. Ils se situent à divers degrés d'avancement (études complémentaires).

Secteur agricole

En superficie, le secteur agricole est le plus grand du SAF (443 ha). Démarré en été 2020, le chantier s'est terminé en automne 2022. Avant d'être formellement remis à la Commune, notamment les chemins AF (dessertes agricoles), des travaux de finition sont prévus ce printemps.

LES RIVIÈRES DU MONT

SOUS LA LOUPE DES CLASSES DU COLLÈGE DU MOTTIER

En mai 2022, plusieurs classes de 9^e année de l'établissement primaire et secondaire du Mont-sur-Lausanne se sont rendues à la Maison de la Rivière de Tolochenaz, pour apprendre à étudier l'état de santé d'une rivière en fonction de la dynamique du cours d'eau et des invertébrés aquatiques qui y vivent. Fin 2022, ils ont mis en pratique ce qu'ils ont appris en analysant le Flon, la Valleyre et la Mèbre, trois cours d'eau qui traversent notre région.

En effectuant diverses mesures et en analysant les invertébrés vivant dans ces trois rivières, les élèves ont pu déterminer leur état de santé. Consacré à la Valleyre, cet article constitue le premier d'une série de trois publications dédiées à la santé des eaux proches de notre commune. Les prélèvements ont été réalisés à plusieurs moments de la journée du 30 septembre 2022, aux abords de la cascade de la Valleyre, en dessous du stand de tir du Châtaignier.



Les élèves des classes du collège du Mottier, en plein travail, les pieds dans les eaux de la Valleyre au Mont-sur-Lausanne.

Méthodologie et résultats

Sur le site d'analyse, nos classes ont d'abord procédé à des observations générales. La Valleyre présentait une couleur marron-beige et une profondeur variant entre 15 cm et 2 m. La température s'élevait à 10°C (voir encadré ci-dessous).

Les élèves ont ensuite évalué l'impact des aménagements (constructions, routes, etc.) sur l'écoulement de la rivière en utilisant une méthode de mesure publiée par Pro Natrua. Ils ont ainsi pu découvrir que la Valleyre présente une dynamique peu impactée par l'activité humaine (absence d'endiguements, pas d'obstacles artificiels) là où l'expérience a été conduite. Autre indice d'un écoulement naturel: le courant varie passablement d'un point à un autre. En mesurant le temps mis par des bâtons flottants pour parcourir une

distance fixe, nos classes ont en effet relevé des vitesses allant de 50 à 125 cm/s.

Pour évaluer la propreté de l'eau, les élèves ont également étudié des invertébrés (larves, insectes) vivant dans la Valleyre, prélevés à l'aide d'épuisettes et de pinceaux. L'identification des espèces présentes dans la rivière donne de précieuses indications quant à la qualité de l'eau, car certaines sont connues pour se développer dans des milieux pollués, alors que d'autres préfèrent les environnements propres. Avant d'être relâchés dans leur habitat, ces invertébrés ont été soigneusement dénombrés grâce à une autre méthode fournie par Pro Natura.

Les résultats ont indiqué un indice de pollution de l'eau de 2 sur une échelle de 5, soit une eau faiblement polluée.



© 10VG/1 & 10VP/1

Comme la plupart des amphibiens, la salamandre est un bon indicateur de la propreté de l'eau, car ces animaux ont une peau très perméable et montrent donc une grande sensibilité aux éventuelles toxines présentes dans leur milieu (source : National Geographic).

Les résultats des élèves en un clin d'œil

Observations générales (selon méthode du WWF)

Profondeur	Entre 15 cm et 2 m (moyenne : 0,7 m)
Température	10°C
Couleur de l'eau	marron-beige
Déchets ramassés	Environ 6 kg
Vitesse du courant	50-125 cm/s (4 mesures)

Impact des aménagements humains sur l'écoulement (méthode de Pro Natura)

SCORE MOYEN: 1,3 sur 3 (= rivière dynamique et peu aménagée)

Sinuosité	beaucoup de virages	1 point
Vitesse de l'eau	moyennement variable	2 points
Variation de profondeur	varie beaucoup	1 point
Obstacles artificiels	aucun	1 point
Largeur de la rivière	moyennement large	2 points
Pente des berges	forte	1 point
Aménagements	aucun	1 point
Bande riveraine	large	1 point
Végétation des rives	sauvage	1 point

Propreté de l'eau (prélèvement d'invertébrés selon méthode de Pro Natura)

Pollution de l'eau	Faiblement polluée (indice de pollution: 2 sur 5)
Organismes présents	10 larves de perle ; 3 larves d'éphémère ; 2 elmis ; 4 larves de Phrygane ; plus de 40 gammares ; 1 ver de vase.

Impression et témoignage des élèves

Après avoir participé aux activités au bord de la Valleyre, une équipe d'élèves a eu pour mission de recueillir les impressions et le témoignage de leurs camarades.

Les élèves soulignent tous le fait que la sortie a été intéressante et enrichissante. Benjamin a apprécié de pouvoir réappliquer les méthodes vues en classe. Inès, Thibault, Arès, Jonathan, Arda et Giulia ont découvert plusieurs nouveaux invertébrés présents dans l'eau dont ils ne soupçonnaient pas l'existence. Assia a également découvert comment déterminer la profondeur de l'eau et sa température de manière exacte. Finalement, Gauthier et Arda, se rejoignent sur l'importance de savoir reconnaître une rivière polluée.

Joel connaissait la rivière mais n'y était jamais allé. Il a trouvé que c'était plutôt propre et a bien aimé la recherche des invertébrés. Rémy était déjà passé 2-3 fois vers la rivière, mais ne savait pas qu'elle était aussi grande et large. L'environnement lui a semblé assez propre, mais sur la berge il y avait des déchets. Il n'a pas été surpris par les invertébrés mais par le nombre de « crevettes » (Gammares) et a trouvé qu'il y avait peu d'autres invertébrés. Il en a déduit que la rivière était polluée: une source d'inquiétude, car selon lui, « l'eau polluée avec les invertébrés va finir dans le lac, puis ceux-ci vont être mangés par les poissons avant qu'à notre tour nous mangions des poissons contaminés par les invertébrés... ».

Les organismes observés par les élèves dans la Valleyre



À l'état larvaire, la **phrygane** est un petit invertébré de 20 à 30 mm. Cette créature ressemble à un papillon de nuit, de couleur brune. On la trouve plutôt dans les fonds de rivières non polluées et propres. La phrygane se fabrique un fourreau avec tout ce qu'elle trouve (petits cailloux) pour se protéger des prédateurs.



Transparent et mesurant 2 cm environ, on trouve le **gammaré** dans les eaux peu polluées, dans la végétation et sous les pierres. Son dos est recouvert d'une carapace articulée. En plus de sept paires de pattes, il a deux paires d'antennes, d'autres appendices plus petits et des soies partout.



La taille de la **larve d'éphémère** est de 8 à 15 mm. Sa couleur dominante tire vers le jaune-brun. Certaines ont des motifs sombres sur une robe claire. On les trouve principalement sur des pierres, plutôt dans les eaux propres et non polluées.

UN TROISIÈME COUP DE BALAI SAMEDI 25 MARS AU MONT-CENTRE ET À RIONZI

L'action cantonale de ramassage des déchets « Coup de balai », pilotée par un mouvement citoyen – le Groupe valorisation – et soutenue par la Commune, est reconduite pour une troisième année au Mont-sur-Lausanne.

Deux collectes de déchets sont prévues le samedi 25 mars 2023. Un premier rendez-vous est donné à 14h devant l'église du Mont et un second à 15h dans le quartier du Rionzi (devant le n° 14 du Champ-du-Bois). Un goûter-apéritif sera offert par l'association de quartier en Martines à la fin du ramassage. L'équipe de la voirie mettra le matériel (gants, sacs, pinces) à disposition de la population pour faciliter le ramassage sur place.

Actions ponctuelles

Au Mont, depuis quelque temps, on y ramasse des déchets ! Tous les premiers samedis du mois, le Groupe valorisation agit contre le fléau du public littering avec des actions de ramassage ciblées, par zone et par quartier, qui permettent notamment de remonter des constats aux services communaux. De nouvelles ac-



Plus de 3'500 mégots récoltés sur les bordures des routes montaines. Lancés par la vitre des voitures, ils "finissent" leur vie dans nos bouches d'égout et nos lacs. © Groupe Valorisation

tions de ramassage ponctuelles seront organisées dans la commune au cours de l'année 2023. Nous aimerions mobiliser les sociétés locales afin d'imaginer des actions de ramassage ensemble. N'hésitez donc pas à nous contacter.

Merci à tous·tes les Montain·e·s qui ont contribué, à travers tous ces petits gestes qui feront la différence, à rendre notre commune plus propre.

Brigitte Besson, Tanja Ramy,
Antoinette Emery et Raphaëlle Urfer
Pour le groupe Valorisation

PROMOTION ÉCONOMIQUE Trois questions à... Joux SA

Joux SA vient de fêter un siècle d'existence et ses 10 ans sur sol montain. L'occasion de mieux connaître cette entreprise familiale experte des constructions métalliques.



Qui est Joux SA en quelques mots ?

Joux SA est une entreprise centenaire, fondée en 1922 à Prilly, spécialisée dans le domaine de la construction métallique. Quatre générations se sont succédé à sa tête avec toujours la même passion.

Quel est votre lien avec le Mont ?

Guidé par un souhait de croissance, Joux SA s'est installé en 2012 au chemin de Budron au cœur d'une zone industrielle répondant parfaitement aux nouveaux besoins d'expansion de la société.

Parlez-nous de vos futurs projets ?

Aujourd'hui, l'entreprise participe à la réalisation de projets majeurs en Suisse romande, notamment pour l'ECA, Beau-sobre, les Plaines-du-loup et le Tramway en région lausannoise, les quartiers de Pont-Rouge, Quartet et Pointe-Nord à Genève, ainsi que d'autres constructions dans les cantons du Valais et de Fribourg.

N'OUBLIEZ PAS D'ANNONCER VOTRE CHIEN À LA COMMUNE

En Suisse, ce sont les communes qui enregistrent les détenteurs ou détenteurs de chiens. Ces derniers sont tenus d'annoncer à l'administration tout chien acquis, reçu, donné, perdu ou décédé.

Afin de tenir à jour notre fichier communal, nous remercions les propriétaires de chien(s) établis au Mont d'annoncer, à police@lemontsurlausanne.ch et jusqu'au 31 mars 2023, les chiens :

- achetés ou reçus en 2022 qui n'ont pas encore été annoncés ;
- nés en 2022 (élevage, portée) et toujours en leur possession ;
- vendus, donnés, ou décédés en 2022, pour radiation du fichier ;



Image rare d'un chien-châtaigne au Mont.

- pas encore annoncés pour toute autre raison.

Les formulaires d'enregistrement, d'annonce de décès ou de changement de propriétaire sont disponibles sur notre site, sous l'onglet Police administrative, ou par le biais de notre arbre à liens.

Pour rappel, toute acquisition d'un chien en cours d'année doit être annoncée dans un délai de dix jours au moyen de nos formulaires. Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique, mise en place par un vétérinaire, et inscrits à la plateforme AMICUS. Si vous n'avez pas encore de numéro AMICUS, merci de vous adresser à notre Police administrative.

Anael Breitter
Collaboratrice administrative



Pour enregistrer un chien ou annoncer un changement

www.linktr.ee/montjournal



Le MONT'AIN – édition hivernale

Rendez-vous les 24 et 25 février au Châtaignier

La 3^e édition du festival MONT'AIN se tiendra les 24 et 25 février 2023 au Châtaignier. Nous sommes ravis de vous annoncer que nous attendons environ 500 personnes par soir pour cet événement musical qui promet d'être un véritable feu d'artifice avec une programmation éclectique qui ravira tous les publics.

Les concerts auront lieu à l'intérieur de la cantine fraîchement construite du Châtaignier pour vous offrir un confort optimal. Les portes du festival ouvriront à 18h pour que vous puissiez profiter de tous les concerts jusqu'à 2h du matin. Vendredi ça sera soirée hip-hop et samedi soirée techno!

Au programme, des artistes internationaux tels que Joysad et Jey Brownie seront présents pour vous offrir des concerts mémorables. Les amateurs de découverte locale auront le choix entre

DEMI-TARIF, ENOS, Jay&Ti, Justinpeace et Armand Nébuleux.

Le Collectif52 a pour ambition de continuer à faire grandir ce festival qui a pour but de valoriser la créativité musicale et la qualité des artistes qui manquent encore de visibilité. Cette programmation permettra à chacun de découvrir de nouveaux talents et de passer un moment inoubliable. Nous avons prévu de quoi vous nourrir sur place pour que vous puissiez profiter de la musique sans vous soucier de votre estomac.

Les billets sont d'ores et déjà disponibles sur notre site, alors ne tardez pas pour vous les procurer et vous assurer une place pour ces deux jours de musique et de bonne humeur. Vous pouvez accéder au site en voiture ou en utilisant les transports publics en descendant à l'arrêt « Coppoz-Poste » avec les bus 8 & 60. Nous vous attendons nombreux pour



cette troisième édition de MONT'AIN, un événement incontournable pour les amoureux de la musique!

• Le Collectif 52

52

Infos et billets : www.collectif52.ch
info@collectif52.ch

Prix : CHF 20.-

Le Mont Musical

Du 31 mars au 2 avril à l'ISL

Après une édition-anniversaire à la programmation ambitieuse et couronnée de succès, le Mont Musical reviendra à ses racines avec un programme plus intimiste – mais non moins captivant – les 31 mars, 1^{er} et 2 avril prochains à l'Auditorium de l'École Internationale de Lausanne, institution partenaire du festival depuis plusieurs années déjà.

La musique de chambre de Felix Mendelssohn et un bouquet de Lieder de sa sœur Fanny seront à l'honneur lors de la soirée d'ouverture (20h), avec le baryton genevois Benoit Capt, la violoniste française Raphaëlle Moreau, le violoncelliste anglais Jamie Walton et le pianiste Christian Chamorel, fondateur du festival.

Le samedi 1^{er} avril (20h), c'est l'ensemble Post-Scriptum de Romain Mayor, avec la contribution de Benoit Capt et Christian

Chamorel, qui nous fera découvrir l'envoutante musique chorale du romantisme allemand. Enfin, dimanche 2 avril (17h), contraste spectaculaire avec le Geneva Brass Quintet qui nous propose un florilège de pièces pour quintette de cuivres allant de Beethoven à Lew Pollack!

Auditorium de l'ISL

Ch. de la Grangette 2

Prix : adulte 40.- / membre 30.- /

étudiant 20.- / enfant (-16) gratuit

Réservation dès le 6 mars 2023

www.lmontmusical.ch



1000 francs pour Point d'eau

« Lors de la Nuit des contes, le jeudi 22 décembre 2022, sept jeunes entre 10 et 14 ans ont participé à une vente de pâtisseries et de crêpes pour l'association Point d'Eau. Cette association vient en aide aux personnes avec des problèmes financiers ou sans domicile et les soutient (rdv médicaux, dentiste, massage ou encore ostéopathe). Avec les 1000 francs récoltés, nous allons pouvoir acheter des produits de première nécessité. Nous aurons également bientôt l'occasion de visiter le site de Point d'Eau. Nous avons adoré pouvoir vendre nos pâtisseries et nous espérons que notre aide pourra favoriser les personnes dans le besoin. »
Inès et Anna (élèves de 10P au Mont)

Paroisse Saint-Amédée

www.cath-vd.ch/paroisses



Messes ordinaires

- Bellevaux, DI, 10h30
- Bellevaux, MA, ME, JE, 9h00
- Lausanne (Communauté des Sœurs Mère Teresa, Forêt 2), LU, VE, 18h

Messes anticipées du dimanche

- Froideville, SA 4 mars, 1^{er} & 29 avril, 17h30
- Cugy, SA 25 fév, 11 & 25 mars, 22 avril, 17h30
- Bellevaux, SA 18 mars, 15 avril, 17h30

Messes des familles

- Cugy, SA 11 mars, 10h30
- Bellevaux, DI 2 avril, 10h30

Messes de Pâques (Bellevaux)

- Rameaux: DI 2 avril, 10h30
- Sainte Cène: JE 6 avril, 19h30
- Passion du Seigneur: VE 7 avr, 15h
- Veillée pascale: SA 8 avril, 21h
- Pâques: DI 9 avril, 10h30

Paroisse réformée

www.eerv.ch/lemont



Des célébrations du dimanche à 10h, avec une touche particulière

26 février, culte de louange au temple, confié aux bons soins du comité qui accompagne le ministère de notre Responsable Louange. Une célébration qui fera la part belle au chant.

19 mars, à l'issue du culte, nous prendrons le temps de tisser les relations. Pour ce faire, après le temps du thé-café, à 12h15 à la maison de paroisse, nous aurons un **pique-nique canadien**. Le principe: chacun apporte sa nourriture avec une portion supplémentaire et la dépose à la maison de paroisse. Vos plats, sucrés ou salés, constitueront un buffet partagé entre tous dans une joyeuse ambiance! Étant donné le nombre de personnes qui fréquentent le culte, il vaut la peine de favoriser la mise en liens au sein de la communauté.

26 mars, lors du culte, nous prendrons le temps de prier pour celles et ceux qui ont particulièrement besoin d'être fortifiés par le Seigneur. Pendant la cène, celles et ceux qui le souhaitent pourront recevoir une **onction d'huile**, avec une prière de bénédiction spécifique.

9 avril, culte de Pâques, suivi d'un apéro. Nous célébrerons la résurrection de Jésus, la fête parmi nos fêtes. Le vendredi précédent, **7 avril** à 10h, nous nous souviendrons de sa mort.



Le groupe de jeunes en camp à Pâques. © Alain Wirth

Camp de Pâques par et pour les jeunes

Du lundi de Pâques 10 au samedi 15 avril prochain, le groupe de jeunes et des catéchumènes (10^e et 11^e années) seront en camp au sud de la France, dans le Var, au centre La Pastorale, à Plan-d'Aups-St-Baume. Nous voyagerons en car. Les journées commenceront par un temps de partage et de discussion en petits groupes. Pendant les après-midis, activités fun et sportives. En soirée, une personne (oratrice ou orateur) nous apportera des messages, pour fortifier la foi des participants. Une quarantaine de jeunes sont attendus. Prix indicatif: Fr. 350.-. Renseignements et inscriptions auprès de Matthew Ntumba, responsable jeunesse (078 212 89 31, matthewntumba@gmail.com).

- Alain Wirth

Concerts à l'église du Mont Dimanche 12 mars 2023 à 17h

Pour clore en beauté la saison des « Concerts classiques au Temple du Mont », trois membres du comité monteront sur scène le dimanche 12 mars à 17h. En effet, l'ensemble RoCaFlo (pour Romane, Catherine et Florine) a été créé pour l'occasion!

Ces musiciennes du Mont tournent leur regard vers l'est et vous emmènent dans un voyage musical aux pays du soleil levant. Nous suivrons le souffle de l'est, de Dvorak à Brahms, en passant par Bartok, Kodaly, la musique klezmer ou balkanique.



© RoCaFlo

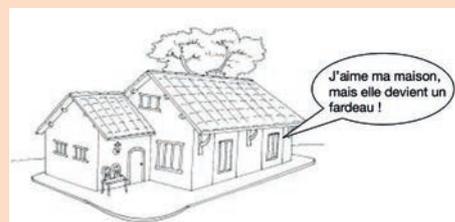
Cette formation particulière, avec Romane Ollivier à la clarinette, Catherine Imseng au piano et Florine Juvet à l'accordéon, se réjouit de vous surprendre et vous émerveiller avec leur musique envoûtante et festive.

Mont Solidaire Ma maison devient trop grande...

Mont Solidaire propose une conférence intitulée *MétamorphHouse, transformer sa maison au fil de la vie*, le jeudi 2 mars à 19h, à la Grande Salle du Petit-Mont.

Tant qu'on y vit en famille, la maison avec jardin est le modèle d'habitation rêvé. Mais une fois les enfants partis, la maison devient trop grande et son entretien, comme celui du jardin, trop lourd. Que faire de cette maison qui répond de moins en moins aux besoins de ses propriétaires?

Cette conférence vous aidera à imaginer la métamorphose de votre villa. Par exemple, la création d'une annexe ou une surélévation permettent de garder un logement adapté aux propriétaires seniors tout en louant une partie de la maison à une famille.



© Mont Solidaire

Mariette Beyeler, Dr. Sc. EPFL, intervenante pour cette soirée, est spécialiste de la transformation évolutive des maisons individuelles et des quartiers de villas. Son association, *MétamorphHouse*, accompagne propriétaires, communes, régions et cantons dans le processus de la densification douce, valorisant les qualités du bâti existant et mettant au centre de la démarche les besoins et aspirations des habitant.e.s.

Le Canton de Vaud a mis en place un projet pilote dans plusieurs communes.

Propriétaires de villas, vous êtes tout particulièrement concernés. Découvrez le jeudi 2 mars les possibilités qui s'offrent à vous ! **Merci de vous inscrire** via l'adresse montsolidaire@gmail.com ou par téléphone au **078 864 98 48**. La conférence est gratuite, mais une contribution « au chapeau » est souhaitée.

Les Jardins du Mont

Manger, c'est politique !

L'Association d'Agriculture Contractuelle de Proximité (ACP) *Les Jardins du Mont* vous propose d'assister à la projection du documentaire **Manger, c'est politique!** Produit par les *Artisans de la Transition*, ce film d'une trentaine de minutes raconte la construction inédite de quatre circuits courts alimentaires collectifs : il démontre tous les avantages des circuits courts et décrit leurs composantes essentielles.

Comme le présente les *Artisans de la Transition* : « Pour relocaliser les circuits de l'alimentation, ce film attire l'attention sur la nécessité de relier tous les acteurs et toutes les actrices des chaînes alimentaires locales – producteurs, transformateurs, distributeurs, restauratrices et mangeurs – qui doivent coopérer tout au long du circuit, sur l'importance stratégique des unités de transformation alimentaire artisanale comme outil de relocalisation territoriale et sur l'indispensable implication des autorités communales, qui peuvent actionner le levier majeur de la restauration collective publique. »

La projection sera suivie d'une table-ronde où seront présent.e.s des actrices et acteurs

de projets de la région en lien avec les circuits-courts. Nous poursuivrons ainsi la réflexion et espérons, pourquoi pas, vous inspirer pour le lancement d'initiatives dans la lignée de celles présentées dans le documentaire. Nous aurons la chance d'accueillir Nathalie Baudin de la coopérative Coupe-circuit à Lausanne, Gaëlle Bigler de la Fédération Romande d'Agriculture Contractuelle de Proximité, Laura Rod, co-présidente de Slow Food Suisse et Guillaume Grivel, délégué d'arrondissement à l'établissement scolaire du Mont.

Mercredi 1^{er} mars à 19h30, salle de Paroisse (arrêt Coppoz-Poste).

La soirée est ouverte à tous, l'entrée est libre et nous terminerons comme il se doit par un moment convivial autour d'un verre.

- Jean-Marie Urfer

Société de tir du Châtaignier

www.stc-lemont.ch

La saison de tir 2022 a été marquée par une reprise des activités « normales » de la société, avec notamment la participation à plusieurs tirs externes.

En juillet, une dizaine de tireurs se sont rendus à Cudrefin, à l'occasion du Tir cantonal vaudois, et ont réalisé de beaux résultats (quelques médailles et une maîtrise). Comme chaque année, une délégation s'est rendue chez nos amis de Cugy (FR) afin de participer au tir du 1^{er} août. La saison s'est conclue avec le traditionnel tir d'Amitié.

En novembre et après deux ans d'absence, le repas de soutien des Jeunes tireurs a finalement pu avoir lieu en présence de plus de 50 personnes. Cette soirée a été l'occasion, comme à l'accoutumée, de remettre aux tireurs les challenges, prix et autres distinctions. Les meilleures gâchettes de l'année 2022 sont :

- Tir à 300m : Michel Chatagny (1^{er}), Hugo Bucher (2^e) et Maxime Morand (3^e);
- Tir au pistolet à 25m : Kilian Jaszberenyi (1^{er}), Michel Chatagny (2^e) et Jean-Marc Pétermann (3^e);
- Jeunes tireurs : Lucas Roduit (1^{er}), Mélissa Delage (2^e) et Arnaud Quillet (3^e).

Un grand bravo à tous les tireurs ! La saison reprendra au mois de mars 2023. Toute personne et/ou jeune tireur.euse intéressés à pratiquer ce sport sont les bienvenus. Il suffit de se rendre au stand lors d'une journée de tir (programme et infos utiles sur www.stc-lemont.ch ou sur les piliers publics de la Commune).

Terrine de campagne

La recette des Paysannes vaudoises du Mont • apv.lemont@gmail.com

Ingrédients

- 250 g de cou de porc
- 250 g d'épaule de porc
- 250 g de lard gras
- 250 g de foies de volaille
- 4 échalotes émincées
- 1 cs. d'huile de colza
- 1 cc. de 4 épices
- 2 cc. de sel
- 1/2 cc. de poivre noir moulu
- 0,3 dl de cognac
- 0,5 dl de crème en Oère
- 2 feuilles de laurier
- 1 branche de thym



Préparation

Hacher toutes les viandes grossièrement. Chauffer l'huile dans une poêle et faire revenir les échalotes à feu doux env. 5 mn.

Ajouter à la viande, les échalotes, la crème, le cognac, le sel, le poivre, la cuillère de 4 épices. Bien mélanger. Verser la préparation dans une terrine légèrement huilée et bien tasser. Décorer de 2 feuilles de laurier et la branche de thym. Cuire la terrine avec le couvercle, à bain-marie, four préchauffé à 160°C pour env. 1 h. Refroidir à température ambiante. Puis au réfrigérateur env. 2 jours avant la dégustation.

Suggestion

Moule à votre convenance. Pour les plus petits, diminuer le temps de cuisson.

- Anne-Lise Kunz





VU AU MONT • les paysages féériques enneigés du mois de janvier

MONT-JEUX

Un jeu 100 % du Mont

Remplissez la grille en respectant les trois contraintes suivantes :

- Chaque ligne et chaque colonne doivent compter autant de croix que de cercles ;
- Il ne faut pas inscrire plus de deux symboles identiques l'un à côté de l'autre ;
- Les lignes ne doivent pas être identiques.

			○		×
		×			×
	○		○		
				×	
○	×				

La réponse au jeu du Mont-labyrinthe de notre n°6 se trouve sur : www.linktr.ee/montjournal

Impressum

Édité par la Commune du Mont-sur-Lausanne
Impression offset exempte de produits chimiques Papier
100 % recyclé, Ange Bleu, certifié FSC
Imprimé au Mont par Groux arts graphiques SA

Tirage : 4'650 exemplaires, parution 6x par année
Coûts de production et de distribution : CHF 0,95.-/ex.
Responsable éditorial : Maxime Fayet
journal@lemontsurlausanne.ch · 021 651 91 91



AGENDA

du Mont-sur-Lausanne

Mont'Ain – édition hivernale (p. 13)

VE 24 et SA 25 février, Cantine Châtaignier

Chouette, bébé lit!

24 fév & 31 mars, 9h30, Médiathèque

Manger, c'est politique! (p. 15)

ME 1^{er} mars, 19h30, salle de paroisse

Conférence MétamorphHouse (p. 14)

JE 2 mars, 19h, Grande salle du Petit-Mont

Vernissage expo YOLO

JE 9 mars, 17h, réfectoire du Mottier C

Concert à l'église: RoCaFlo (p. 14)

DI 12 mars, 17h, église du Mont

Le prince BLUP et la sirène (conte)

ME 22 mars, 16h30, Médiathèque

Coup de balai (p. 12)

SA 25 mars, dès 14h, Mont-Centre

Drag-queen Story Hour (Tralala Lita)

ME 29 mars, 17h30, Médiathèque

Le Mont Musical (p. 13)

Du VE 31 mars au DI 2 avril, ISL

Chouette, bébé lit!

24 fév & 31 mars, 9h30, Médiathèque

Open'Art 2023

Jusqu'au 16 avril, promenade culturelle en plein air, à travers le Mont-sur-Lausanne

Fête de la capoeira

SA 1^{er} & DI 2 avril, Mottier F

Jeunesse Le Mont: Gambas à Gogo

28-29 avril, 18h, Cantine Châtaignier

VBC Le Mont: finales coupe vaudoise

SA 29 avril, 12h, Mottier F

Journée de la durabilité

DI 7 mai, Mont-Centre

Fête de mai

SA 13 mai, Petit-Mont

Prochain numéro de Mont journal

N°08 : parution le 25 avril 2023

Les sociétés locales et associations montaines ont la possibilité d'ajouter des dates à l'agenda et de proposer des articles jusqu'au 20 mars.

Tous les événements au Mont-sur-Lausanne dans notre agenda



www.linktr.ee/montjournal